

MINI-CAMPS DU 12 AU 14 AOÛT

A PARTIR DE 6 ANS

LIMITÉ À 14 ENFANTS



45€
EN SUS

C'est quoi ? Un mini-camps organisé par le centre de loisirs des vacances d'été proposant 3 jours de dépaysement avec des activités nautiques (Kayak, voile et pédalo.), des veillées au coin du feu, des jeux en plein air et la gestion de la vie quotidienne par les enfants.

C'est pour qui ? Pour les enfants âgés de plus de 6 ans souhaitant s'évader et profiter de leurs vacances avec nous d'une manière plus intense.

C'est quand ? Du 12 août au matin au 14 août au soir soit 3 jours entiers. Les horaires de l'ACM restent les mêmes, un transport collectif est prévu

C'est où ? Dans le cadre naturel des étangs de Messein, les enfants profiteront des nombreux équipements et prestations proposés par la base de loisirs affiliée à la Fédération Française de Voile . Cette base nautique, dédiée aux activités de pleine nature et nautiques leur permettra de passer un agréable séjour.

Y-a-t'il un surcoût ? L'enfant doit être inscrit à la semaine de centre de loisirs du 12 au 16 août 2019. Un surcoût de 45€ sera facturé en sus. Il correspond aux frais supplémentaires de prise en charge : petits déjeuners, goûters, dîners, hébergement et encadrement . Bien entendu, votre enfant sera accueilli normalement le vendredi 16 août. .

Comment inscrire mon enfant ?

Si vous avez accès au portail famille, vous inscrivez votre enfant à la semaine correspondante sans oublier de cocher la case « Mini-camps » en sus. (Attention au-delà d'un effectif de 14 enfants, le portail sera inaccessible il sera nécessaire de l'inscrire sur une liste d'attente à l'adresse servicescolaire@fleville.fr

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du coupon d'autorisation disponible en page suivante.

Si vous n'avez pas encore accès au portail famille, il convient de retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la Mairie, des codes vous seront envoyés

Dois-je fournir un document ?

Oui, il est obligatoire de fournir un certificat d'aisance aquatique (*Capacité à nager sur 25 mètres sans se tenir au bord*). Il est délivré, gratuitement et à la demande par un maître-nageur qui testera votre enfant lors d'un passage à la piscine .

Dois-je signer quelque chose ?

Pour que l'inscription soit complète, il est obligatoire de signer les différentes autorisations et fournir les éventuelles informations complémentaires (au dos) .

Validation et facturation

Les deux seront effectuées simultanément dès le retour du coupon ci-dessous et du certificat d'aisance aquatique .

En cas de placement sur liste d'attente, ces deux étapes seront traitées si une place au mini-camps se libère pour votre enfant au. Vous en serez alors averti par mail.

Je soussigné(e)....., responsable de l'enfant

..... l'autorise à

- | | | |
|---|-----|-----|
| • Pratiquer les sports suivants (Kayak, Voile et Pédalo) | OUI | NON |
| • A être transporté en bus | OUI | NON |
| • A être , en cas de nécessité absolue, transporté par le directeur dans son véhicule | OUI | NON |

***Une absence d'autorisation
entraînera le refus de l'enfant***

Signature :

f

MATERIEL NECESSAIRE :

- Sac de couchage
- Tapis de sol
- Nécessaire de toilette
- 3 tenues aquatiques (Tee-shirt & short avec chaussures usagées) pour la pratiques des activités aquatiques
- Chaussures légères
- Baskets
- Lampe de poche
- Serviettes de bain (1 pour la douche + 1 ou 2 pour les activités)
- Pull
- K-way
- Vêtements pour 3 jours (Shorts et joggings...)
- Pyjama chaud (sauf si canicule)
- Casquette
- Lunettes de soleil
- Traitements médicaux éventuels avec ordonnance
- CERTIFICAT D'AISSANCE AQUATIQUE (*Voir au dos*)

Informations complémentaires que l'équipe pédagogique doit savoir pour le séjour et les nuits (allergies, énurésie, peur...)?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....